Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 79 (1970)

Heft: 2

Artikel: Nous présentons : le home pour personnes âgées Schwabgut, à Berne-Bümpliz

Autor: Riggenbach, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683130

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous présentons:

Le home pour personnes âgées Schwabgut, à Berne-Bümpliz

Le home pour personnes âgées Schwabgut se trouve à l'ouest de la ville de Berne, au centre du nouveau quartier d'habitation du Schwabgut. Pour la première fois en Suisse, on a tenté ici un essai soit de réunir dans un seul immeuble trois ressorts de l'assistance aux personnes âgées. Le home occupe une partie d'une maison de 11 étages et compte une maison de retraite de 55 logements (60 lits), un home pour vieillards ayant besoin de soins légers d'une capacité de 36 lits et un service hospitalier pour malades âgés et chroniques de 65 lits. L'on y dispose donc au total de 161 lits.

La maison a été édifiée dans le cadre de la construction générale du Schwabgut par les soins d'une corporation privée soit la coopérative des habitants qui est également propriétaire de l'immeuble. Le financement a été assuré sans subventions à fonds perdu, au moyen d'emprunts et de capitaux du propriétaire. Les constructions ont commencé en 1966 et le home a pu être inauguré le 1er mai 1968. Une organisation répondante a été créée sous le nom d'«Association pour l'assistance de personnes âgées à Bümpliz» qui aura pour rôle de gérer ce home et d'autres éventuels établissements du même genre qui pourraient se créer encore à l'avenir en faveur de personnes âgées de l'ancienne commune de Bümpliz. L'Association est locataire du home et assume la responsabilité de son exploitation.

Les frais de séjour dans un home pour personnes âgées sont si élevés qu'ils ne peuvent être assumés par des vieillards n'ayant que des revenus modestes. Afin de garantir l'exploitation du home Schwabgut, le souverain a décidé, le 26 juin 1966, lors d'une votation communale, de mettre le déficit probable à la charge du budget d'assistance, respectivement de la caisse cantonale de compensation. Comme le home doit également être ouvert à des personnes de conditions moyennes, la question de la répartition équitable des dépenses s'est posée d'emblée. A cet effet, l'on a élaboré une échelle tarifaire permettant de demander à chaque pensionnaire de payer ce qu'il est en mesure de payer. On tient compte des ressources disponibles de chacun au vu de son âge. L'échelle des tarifs prévoit des montants journaliers de 11 fr. à 40 fr. qui comprennent les frais médicaux et de pharmacie. Le prix de pension moyen demandé actuellement s'élève à 21 fr. Grâce à l'estimation forfaitaire des dépenses qui est faite, chaque pensionnaire connaît sa situation financière; il ne doit pas craindre d'avoir à payer des frais supplémentaires en plus du prix de sa pension.

Le home est ouvert aux femmes dès l'âge de 62 ans et aux hommes, dès l'âge de 65 ans, domiciliés dans le canton de Berne. La priorité est donnée aux habitants de l'ancienne commune de Bümpliz. La commission d'admission considère en premier lieu l'urgence des cas et la situation financière des personnes inscrites ne joue aucun rôle. L'âge moyen des pensionnaires se situe comme suit, dans les trois secteurs du home:

Logements individuels	*74,0 ans*
Maison de retraite	*79,47 ans*
Maison de cure	*77,26 ans*
Ensemble	*76,91 ans*

Les logements qui comprennent une chambre, une cuisine et une toilette (il existe quelques chambres à deux lits pour couples) coûtent 143 fr. Ce prix comprend la location, le chauffage, l'eau chaude, l'électricité, l'assurance responsabilité civile, le service de conciergerie. Sur chaque étage se trouve une salle de bains et de douche. Les locataires sont tout à fait indépendants mais peuvent — contre paiement — demander quelques services, par exemple: lessive ou mise à disposition de personnel domestique. Les ordures sont évacuées par dévaloirs.

Les boissons peuvent être achetées sur place, ce qui évite le transport de bouteilles lourdes. Lorsqu'un pensionnaire ne désire pas cuisiner lui-même, il peut prendre ses repas au réfectoire commun: s'il ne peut se déplacer, il sera servi en chambre. A côté des menus ordinaires, l'on prépare également des repas diététiques pour diabétiques, malades de l'estomac et du foie et végétariens. Une grande attention est donnée à la préparation des repas dont la présentation et la composition sont très variées.

Les logements individuels et les chambres de la section «maison de retraite» (accueillant des hôtes ayant besoin de soins légers) ne sont pas meublés. Les pensionnaires vivent donc dans leurs propres meubles, ce qui leur permet de se sentir toujours «à la maison». Dans le secteur «maison de cure», il n'est en revanche plus possible d'accepter des installations privées. Mais on a tenté de supprimer autant que possible l'atmosphère «hospitalière»: couvertures de couleur, tapis multicolores, rideaux imprimés, etc.

La conception architecturale et les installations intérieures paraissent judicieuses. Tout au plus aurait-on dû prévoir un plus grand nombre de places dans la maison de retraite qui d'ores et déjà se révèle trop petite. L'on a fait l'expérience que l'on ne manque pas tellement de lits pour personnes âgées ayant besoin de soins, mais bien davantage de possibilités de logement pour des personnes âgées nécessitant des soins légers, c'est-à-dire des vieillards pouvant encore vivre de manière indépendante mais n'ayant plus la force d'entretenir leur propre logement, et ayant de temps à autre besoin de soins. Au home Schwabgut, les locataires des logements individuels peuvent être admis provisoirement dans la section «maison de cure» et réintégrer ensuite leur chambre dès que leur santé s'est améliorée. Ceci soulage la station de soins mais en revanche, les inscrip-

tions pour la maison de retraite sont si nombreuses qu'on ne pourrait laisser une chambre inoccupée pendant très longtemps.

Les personnes âgées sont en première ligne soignées par des infirmières-assistantes CC CRS secondées par du personnel auxiliaire. La maison de cure est dirigée par une infirmière diplômée qui aide au besoin les infirmières-assistantes. Une doctoresse passe deux fois par semaine dans le service, si nécessaire plus souvent. Le service dispose d'un laboratoire bien aménagé, de sorte qu'il est également possible d'y soigner des personnes âgées gravement malades.
Contrairement à ce qui vaut dans un hôpital pour malades aigus, les soins médicaux ne sont ici pas au centre des préoccupations. De nombreux vieillards malades, en effet, ne peuvent plus être guéris, médicalement parlé. C'est dans ce domaine que l'infirmière-assistante a un grand rôle à jouer, en collaboration avec le médecin, la physiothérapeute, l'ergothérapeute, et bien d'autres. Un travail qui demande de grandes forces psychiques. Les personnes âgées malades peuvent devenir «difficiles»: parce qu'elles sont malades, elles sont découragées et irritables et parce qu'elles sont découragées et irritables elles deviennent de plus en plus malades. L'application de mesures propres à combattre ces symptômes psychosomatiques forme une partie importante du travail de l'infirmière-assistante.

Les habitants de Bümpliz participent de grand cœur à la vie du home pour personnes âgées de Schwabgut. Les hôtes de la maison demeurent ainsi en contact suivi avec le monde extérieur et ne se sentent pas isolés. De nombreux volontaires ne cessent d'offrir leurs services pour venir aider ou divertir nos pensionnaires, des groupes de jeunes «prêts à faire n'importe quoi», un club de jodleurs, un orchestre à vent, des dames qui confectionnent des objets pour le bazar, et bien d'autres encore. Toutes ces personnes de bonne volonté contribuent à ce que le home de Schwabgut ne soit pas un île perdue, mais fasse partie intégrante de la vie de la commune.

H. Riggenbach

Information concernant les soins des pieds

Tel était le thème de la journée d'information à laquelle la section de Berne a convié ses membres le 29 octobre 1969 et qui s'est déroulée à l'Asile Gottesgnad, à Langnau. Le programme de cette rencontre comportait notamment un exposé de M. Widmer, de la fabrique Scholl S.A. de Bâle, qui démontra pour commencer la forme du pied normal dont la plupart des modifications proviennent du fait que sur les surfaces plates de nos sols nos pieds ne sont plus assez actifs. La circulation et le travail musculaire sont ralentis, ce qui peut affaiblir les muscles et les ligaments et provoque de la peau dure, des œils de perdrix, voire la formation de varices. Le conférencier montra aux participants combien les pieds sont déjà déformés chez les jeunes. D'une manière très claire, il nous expliqua comment on peut éviter bien des maux de pied grâce à une hygiène correcte et journalière (bains de pieds, pommade, massages, etc.). Nous avons rapidement compris combien une hygiène des pieds quotidienne et pratiquée avec discipline est importante précisément dans notre profession afin d'éviter une fatigue excessive et les douleurs. M. Widmer nous expliqua aussi quelles conditions doit remplir un soulier et quand des supports sont nécessaires. Ensuite M. Widmer nous signala les points essentiels des soins que nous devons donner aux personnes âgées. Un point très important: ne jamais couper la peau cornée ou les œils de perdrix, car chez les personnes âgées qui ont une mauvaise circulation la plus petite blessure provoque une infection. Il nous montra divers moyens auxiliaires que nous pouvons utiliser pour protéger les parties compressées. Il nous montra aussi la bonne manière de couper les ongles (ne pas tailler trop profondément les coins!) puis comment bander une jambe, pardessus un bas de caoutchouc ou un bas protecteur. Il nous parla encore des ongles incarnés, des brûlures des pieds, de la transpiration, du champignon du pied. Vu la fréquence des cas, œil de perdrix et autres infirmités que l'on remarque chez la plupart des patients des homes, nous sommes tous tombés d'accord sur la nécessité de faire venir régulièrement une pédicure et la question s'est posée de savoir s'il ne serait pas indiqué que plusieurs établissements s'entendent pour engager en commun une pédicure. En notre nom à toutes, notre présidente remercia M. Widmer des précieux renseignements qu'il nous a fournis.

F.B.